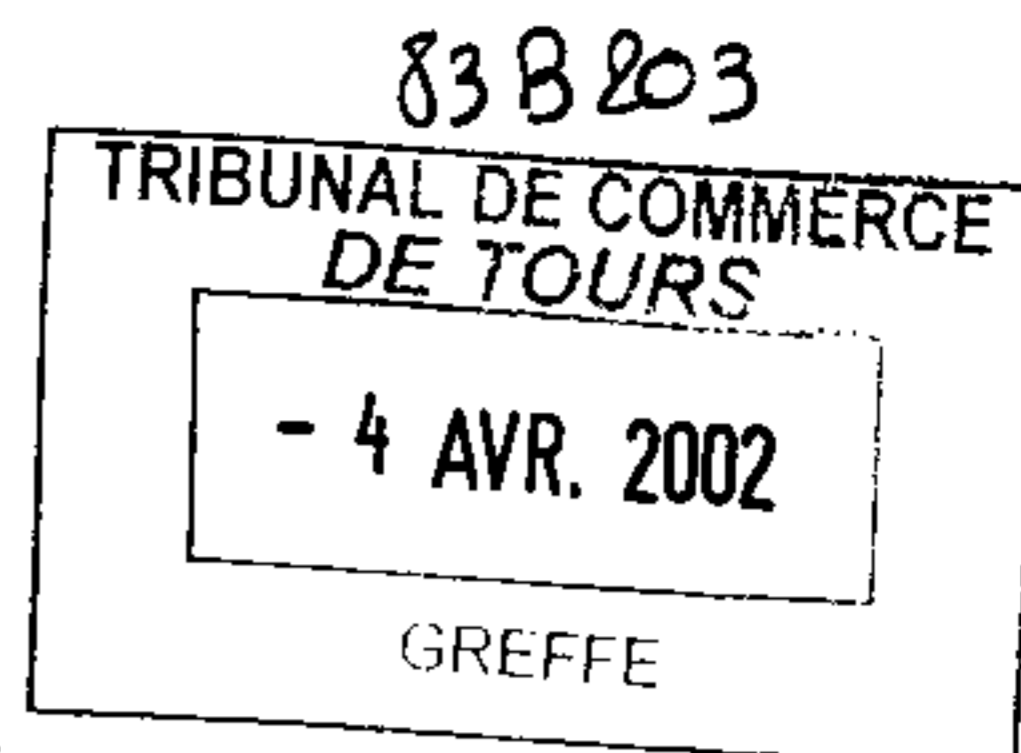


COPIE CERTIFIÉE  
CONFORME A L'ORIGINAL



SOCIETE ROUXEL BRIERE AGEFEX  
(R.B.A.)

2002 01854

Société à Responsabilité Limitée au Capital de 564 386 EUROS

Siège social : FONDETTES (37230) - Lieudit « La Petite Plaine »

R.C.S. TOURS 328 044 847 83 B 203

---oOo---

**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
TENUE EXTRAORDINAIRE  
EN DATE DU 17 DECEMBRE 2001**

L'an deux mille un,  
le 17 décembre à 9 heures,  
Les associés se sont réunis au siège social, en assemblée générale ordinaire annuelle, sur convocation de la gérance.

Sont présents ou représentés :

Monsieur Etienne ROUXEL .....	2 429 parts
Monsieur François BRIERE .....	2 429 parts
Monsieur Guy BRAULT .....	2 429 parts
Monsieur Pierre-Philippe ANDICHOU .....	2 429 parts
Monsieur James de LA ROCHE SAINT ANDRE.....	2 429 parts
Monsieur Jean-Marc BUREAU .....	2 429 parts
Monsieur Eric DAVONNEAU .....	2 429 parts
Madame Sylviane MAINTIER.....	1 201 parts
Soit .....	18 204 parts

sur un total de 18 206 parts composant le capital social.

Monsieur Etienne ROUXEL, l'un des gérants et fondateur de la société, préside la séance.

Il constate, en conséquence, que l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise de plus des trois quarts des parts sociales.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- le rapport de la gérance
- le texte des résolutions proposées

Puis le Président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- agrément d'un nouvel associé, Monsieur Franck BORDAS
- nomination en tant que co-gérant de Monsieur Franck BORDAS

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

#### **PREMIERE RESOLUTION**

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance, agréé en tant que nouvel associé Monsieur Franck BORDAS et autorise la cession d'une part sociale entre Monsieur André ROUXEL et Monsieur Franck BORDAS.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

#### **DEUXIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale décide de nommer Monsieur Franck BORDAS, demeurant à Luynes « Le Bouge au Vin » co-gérant de la société, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2002.

En conséquence, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2002, les co-gérants sont :

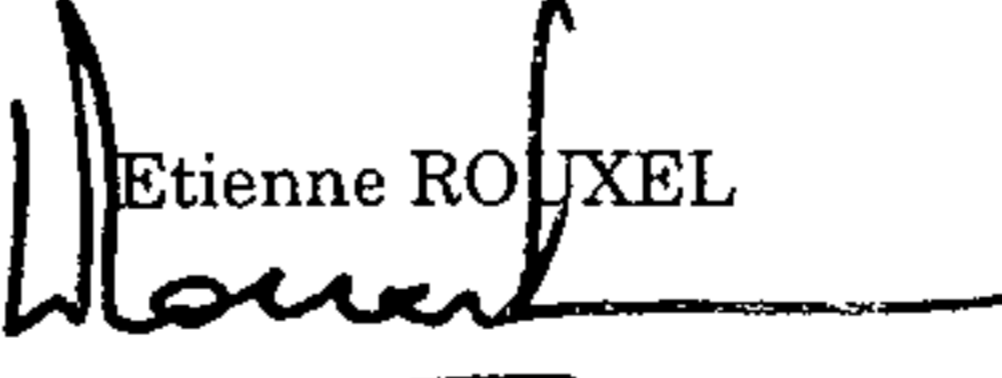
- Monsieur Etienne ROUXEL
- Monsieur François BRIERE
- Monsieur Guy BRAULT
- Monsieur Pierre-Philippe ANDICHOU
- Monsieur James de LA ROCHE SAINT ANDRE
- Monsieur Jean-Marc BUREAU
- Monsieur Eric DAVONNEAU
- Monsieur Franck BORDAS

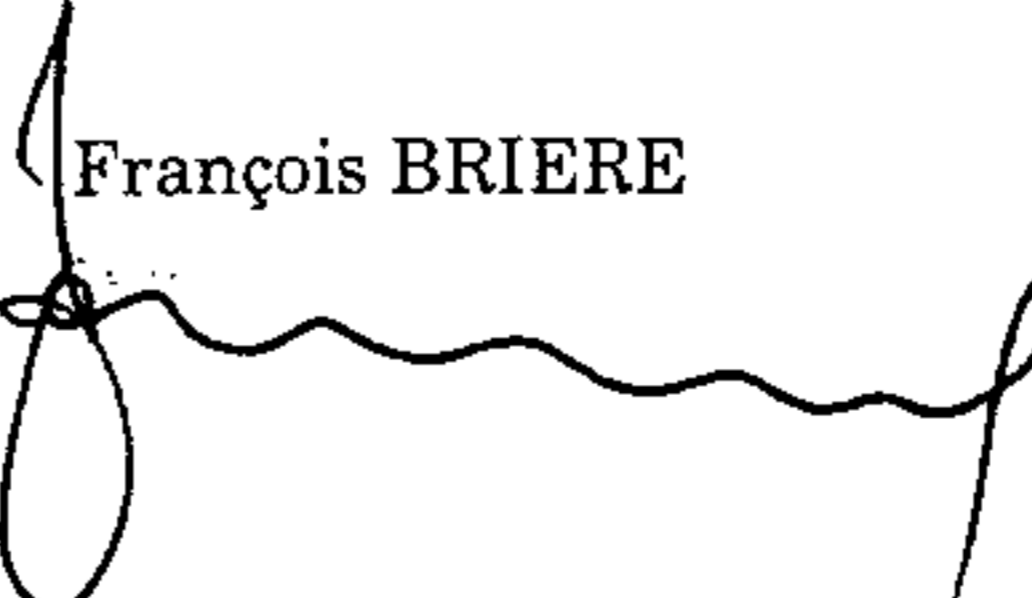
Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 9 heures 30.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal qui, après lecture, a été signé par deux co-gérants.

Pour la co-gérance

  
Etienne ROUXEL

  
François BRIERE

COPIE CERTIFIÉE  
CONFORME A L'ORIGINAL

**SOCIETE ROUXEL BRIERE AGEFEX  
(R.B.A.)**

**Société à Responsabilité Limitée au Capital de 564 386 EUROS  
Siège social : FONDETTES (37230) - Lieudit « La Petite Plaine »  
R.C.S. TOURS 328 044 847 83 B 203**

---oOo---

**RAPPORT DE LA GERANCE A L'ASSEMBLEE GENERALE  
TENUE EXTRAORDINAIREMMENT LE 17 DECEMBRE 2001**

---oOo---

Monsieur Etienne ROUXEL, l'un des gérants et fondateur de la société expose à l'ensemble des associés que Monsieur Franck BORDAS, expert comptable, travaille au Cabinet depuis seize ans, puisqu'il est entré au sein de la société le 17 décembre 1985.

Monsieur Etienne ROUXEL rappelle que lors de nos différentes réunions, il était pressenti pour entrer au sein du groupe des associés.

Monsieur André ROUXEL, propriétaire d'une part sociale du Cabinet est disposé à lui céder cette part pour qu'il intègre effectivement le groupe des associés.

Un calendrier de rachat des parts sociales auprès des autres associés est prévu pour que Monsieur Franck BORDAS arrive à terme à un nombre de parts égalitaire avec les autres associés.

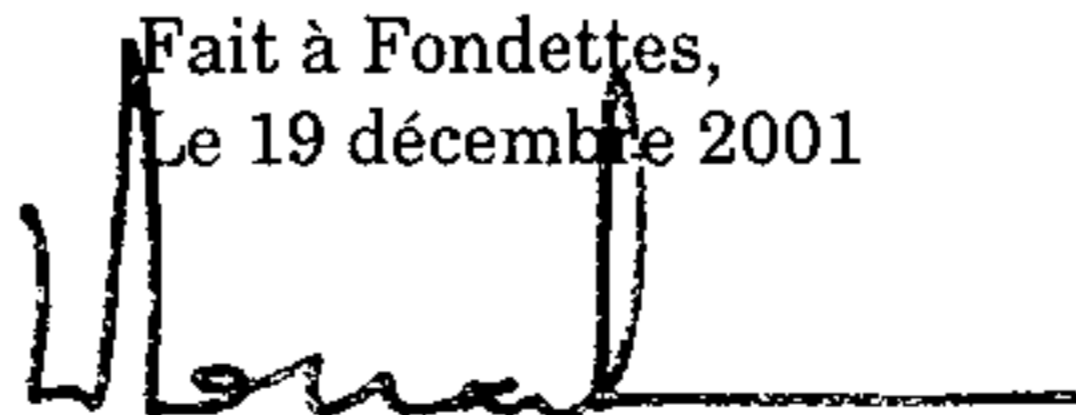
Monsieur Etienne ROUXEL propose également que Monsieur Franck BORDAS soit nommé co-gérant à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2002.

Compte tenu de ce qui vient d'être dit ci-dessus, Monsieur Etienne ROUXEL a convoqué une assemblée générale tenue extraordinairement avec l'ordre du jour ci-après :

- agrément d'un nouvel associé, Monsieur Franck BORDAS
- nomination en tant que co-gérant de Monsieur Franck BORDAS.

Cette assemblée est fixée au 17 décembre 2001.

Fait à Fondettes,  
Le 19 décembre 2001



L'un des co-gérant  
Etienne ROUXEL